

Tubize, le 07/02/2012

Objet : **propositions de prévention contre les débordements du canal**

A l'attention de **Monsieur Carlo Di Antonio**
Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité,
de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine
Chaussée de Louvain n° 2
5000 Namur

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous rappeler que les débordements du canal Charleroi/Bruxelles lors des inondations des 13 et 14 novembre 2010, ont laissé dans le désarroi le plus profond un très grand nombre de nos concitoyens qu'ils soient Wallons ou Flamands et que ceux-ci vivaient dans la crainte du lendemain. Pour rappel des quartiers entiers, situés en contre-bas du canal, ont été envahis par les eaux à Virginal, Tubize, Hal, Lot et Ruisbroek.

Dans mon courrier adressé en date du 12/12/2011 à votre prédécesseur Monsieur Benoit Lutgen, je soumettais mes propositions de prévention suivantes contre les débordements du canal:

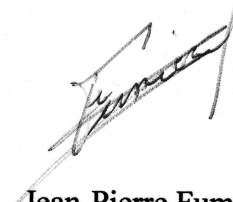
- Un dialogue interrégional, ayant une vue globale de la gestion du canal.
- Un canal bien entretenu, curé à heure et à temps
- Retenir au maximum la Samme et le Hain par la construction en amont de ZIT.
- Constructions de digues (comme à Lot et Ruisbroek) pour protéger les habitations situées en dessous du niveau du canal, je pense précisément aux habitations de la rue des Déportés, du zoning Fabelta et le centre de Tubize.
- Revoir la problématique de la vanne de Lembeek, et l'utiliser de façon « régulable » en tenant compte des mesures prises en amont et en aval sur la Senne et sur le canal.
- Augmenter les capacités de turbinage ou des by-pass des écluses, et ceci pour pouvoir libérer plus rapidement les eaux des biefs vers la mer.
- En cas d'alerte de crue, diminuer le niveau du canal pour augmenter sa capacité de réception d'eau.
- Que les responsables des voies d'eau navigables (Wallonnes, Flamandes et Bruxelloises) et plus particulièrement le personnel affecté aux écluses soient préalablement et prioritairement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain, par exemple par transmetteur d'alarme sur GSM.
- Que le débordement du canal soit repris dans l'inventaire des risques repris à l'article 26/b de l'A.R. du 16/02/2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.
- Il est également important qu'à l'avenir les provinces, les communes, les riverains et les entreprises situées en bord de canal soient informés par les voies navigables des risques de débordement du canal.

Les conséquences catastrophiques des débordements du canal, m'obligent à insister auprès de vous pour que vous usiez de vos prérogatives pour faire appliquer rapidement les mesures de prévention qui s'imposent et ceci pour protéger les quartiers situés en dessous du niveau du canal.

Je terminerai ce courrier en insistant auprès de vous pour que les éclusiers obtiennent les outils adéquats pour qu'ils soient informés des prévisions de crues et du niveau des cours d'eau en temps réel, à savoir la Samme pour les éclusiers Wallons, le Hain et la Senne pour les éclusiers Flamands, ceux-ci doivent pouvoir anticiper les événements en toute connaissance de cause, ce qui, il faut bien l'avouer n'est pas le cas actuellement.

Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant des réponses de votre part à mes différents courriers, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière
19, rue du Midi / 1480 Tubize
jpfumiere@msn.com
Tel : 02/355.41.96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président, Mme Hilde Crevits, Ministre, Mme Brigitte Grouwels, Ministre, Mr. Philippe Henry, Ministre, Mr. Paul Furlan, Ministre, Jean-Claude Marcourt, Ministre, Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon, Mr. Lodewijk De Witte, Gouverneur Vlaams-Brabant, Mr. Raymond Langendries, Bourgmestre de Tubize, Mr. Alain Trussart, Député Provincial, Mr. Ivon Loyaerts, Directeur Général SPW / DGO2, Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2, Mr. Jean Lecomte, SPW / DGO3, Contrat de rivière Senne, Coordination Senne, SOS-inondations-Tubize » et aux citoyens.